

Lettre ouverte au Maire de Metz, par Philippe Le Breton

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 22 octobre 2013



« Les Européens sont malades... Nous leur donnerons les médicaments. L'Europe entière deviendra islamique. Nous conquerrons Rome. » Necmettin Erbakan, ancien Premier ministre turc et fondateur du Milli Gorus qui co-dirige la Grande Mosquée de Metz, discours d'Arnhem, 1989.

Monsieur le Maire,

J'[apprends](#) que la mairie et l'Union des Associations Cultuelles et culturelles des musulmans de Metz (UACM) ont trouvé un accord pour la construction de la grande Mosquée de Metz.

Vous proposerez lors du conseil Municipal du 31 octobre prochain l'affectation par bail emphytéotique administratif de longue durée et pour un loyer symbolique d'un terrain municipal de 1200 m2 offert gracieusement.

Je suis bien conscient que la loi de 1905 sur la laïcité n'a pas cours en Alsace-Moselle. Malgré tout, il ne vous est pas loisible de brader l'identité laïque de la République Française et il vous revient en tant qu'élu de défendre l'héritage d'une Nation pluri séculaire.

Se peut-il que vous vous serviez de cette exception dans un but électoraliste afin de vous assurer le vote des musulmans messins ?

Avez-vous conscience du danger que vous faites courir à vos administrés en particulier et au Peuple Français dans son ensemble en autorisant la construction de cette grande mosquée?

Vous n'êtes pas sans savoir que dans une mosquée, on lit, récite et explicite le coran. Aussi, je souhaiterais vous éclairer sur quelques points.

Dans le coran, on trouve ceci:

- provocations à l'atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement.
- provocations à la discrimination raciale, religieuse, sexuelle.

Je tiens à votre disposition la liste des sourates et versets qui en atteste.

Celui-ci à titre d'exemple:

8.55.????? ????? ????????????? ?????? ?????? ????????????? ??????????
??????? ??? ??????????????

Sourate 8.verset 55. *Les pires bêtes pour Allah sont les infidèles, qui ne croient pas.*

Vous n'êtes pas sans savoir également que l'islam est un système politico-religieux qui ne reconnaît pas la séparation entre le temporel et le spirituel, fondement de notre République Laïque. Il cherche par tous les moyens, quitte à temporiser et à tromper, à imposer ses lois dans tous les domaines de la vie de ses adeptes. Il régit les relations entre les croyants et les non-croyants dans un apartheid matrimonial (endogamie), sexuel (soumission des femmes), alimentaire (hallal), sépulcral (carrés musulmans), bancaires

(finance islamique) etc.

En résumé, c'est un système intolérant et discriminant qui contrevient à notre devise: Liberté – Egalité – Fraternité – Laïcité.

Aussi, je suis pour un moratoire pour stopper la construction de ces lieux d'embrigadements, tant que les autorités en charge de l'islam (qui se proclament savants) n'auront pas abrogé les sourates et versets incompatibles avec nos lois et nos valeurs.

Dans l'attente de cette abrogation, les croyants ont tout loisir de prier dans l'intimité de leurs foyers et de leurs coeurs et de manifester par là leur attachement et leur adhésion aux principes fondateurs et émancipateurs de notre République Laïque, Une et Indivisible.

Vous pouvez compter sur moi et nombre de mes compatriotes pour veiller à ce que cette idéologie mortifère et meurtrière en l'état, tel un cancer avec métastases, soit stoppée net dans sa propagation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations laïques et républicaines les plus vives.

Philippe le Breton